



Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire New Frontiers

tenu à la bibliothèque de l'École secondaire régionale Howard S. Billings, 210 McLeod, Châteauguay (Québec), le **mardi 11 mars 2025**, à 19 heures, et à laquelle étaient présents les commissaires suivants, représentant le quorum du Conseil des commissaires :

- John Ryan, président
- Raymond Ledoux, vice-président, circonscription électorale no 1
- Lina Chouinard, circonscription électorale no 3, sur Teams
- Dianne Eastwood, circonscription électorale no 7
- Peter Stuckey, circonscription électorale no 8
- Barbara Ednie, circonscription électorale no 9
- Connor Stacey, circonscription électorale no 10
- Lorne Ferguson, commissaire représentant les parents, niveau primaire
- Jennifer Largan, commissaire représentant les parents
- Kenneth Bernard, commissaire représentant les parents, niveau secondaire, sur Teams, arrivé à 19h15

Absents :

- Karin Van Droffelaar, circonscription électorale no 2, avec regrets
- Cristian Espinosa-Fuentes, circonscription électorale no 5, avec regrets
- Anne-Marie Yelle, circonscription électorale no 6, avec regrets
- Brenda Bourdeau, commissaire représentant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, avec regrets
- Kenneth Crockett, circonscription électorale no 4

Également présents :

- Mike Helm, directeur général
- Joyce Donohue, directrice générale adjointe et secrétaire générale
- Kara Johnstone, directrice des systèmes et des technologies de l'information
- Joanne Malowany, directrice des services éducatifs
- Chantal Martin, directrice de la formation continue
- Cuthbert McIntyre, directeur des ressources humaines
- Terence Savoie, directeur des services financiers et directeur des ressources matérielles par intérim
- Luisa Benvenuti, gérante des services administratifs & communications
- Léopold Hatungimana, représentant de la NFAA
- Bonnie Gilmour, présidente, SEPB Local 576, sur Teams

Appel à l'ordre et remarques d'ouverture

Le président a ouvert cette 353^e séance à 19h03 et a souhaité la bienvenue aux membres, en saluant M. Léopold Hatungimana en tant que représentant de la NFAA et en mentionnant tout particulièrement les consultations publiques récemment organisées par le groupe de travail sur la prévention de l'intimidation et de la violence de la CSNF.

Déclaration de reconnaissance du vice-président R. Ledoux

Nous reconnaissons que la séance de ce soir se tient sur des terres non cédées qui constituent le territoire traditionnel du peuple Kanien'keha:ka. Nous devons également reconnaître que, tout au long de notre histoire, il y a eu des tentatives d'abolition de la culture autochtone. Nous devons être reconnaissants envers les aînés qui ont continué à enseigner et à transmettre leur culture afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli. Nous devons également reconnaître notre responsabilité de veiller à ce que l'enseignement de leur culture se poursuive afin de rectifier les torts du passé. Nous devons être reconnaissants de pouvoir travailler avec la nation Kanien'keha:ka afin d'apprendre d'eux notre responsabilité d'être de bons gardiens de cette terre que nous partageons aujourd'hui.

Décès d'un élève de CVR

Le président J. Ryan a rendu hommage à Gerry McAdam, un élève de 16 ans de CVR, décédé récemment.

Déclaration de conflit

Aucune déclaration de conflit n'a été faite concernant les points à l'ordre du jour de ce soir.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté tel que présenté sur proposition du commissaire L. Ferguson.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Dispense – Lecture du procès-verbal du 2025-02-04

La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2025-02-04 a été levée sur proposition de la commissaire J. Largan.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal du 2025-02-04

Il est proposé par la commissaire B. Ednie d'adopter le procès-verbal de la séance du 2025-02-04.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée par les membres du public.

Rapport du président

Le président a présenté son rapport, qui sera disponible dans le dossier de gouvernance. Les sujets suivants ont été abordés : hommage à Gerry McAdam ; semaine du MEQ pour prévenir la violence et l'intimidation dans les écoles ; mises à jour du gouvernement ; mises à jour de l'ACSAQ ; réunions et événements à venir ; Mur de la positivité ; nouvelles des CSC ; étudiants en soudage construisant des tables pour le salon d'élèves de Nova ; élèves en menuiserie participant à un concours de compétences.

Résolution # CC25-03-11-001

Confirmation des zones de collecte des écoles primaires

Attendu que la dernière série complète de zones de collecte a été adoptée le 10 janvier 2006 ; et attendu que les zones de collecte scolaire ont été modifiées au fil du temps en raison du rezonage ; et attendu qu'il est devenu difficile de suivre les différents changements survenus au cours des 19 dernières années ;

Par conséquent, sur recommandation du Comité exécutif, le vice-président R. Ledoux a proposé que le Conseil confirme les zones de collecte suivantes pour ses écoles primaires :

École primaire	Description
Centennial Park	<ul style="list-style-type: none">• À partir du point où la rivière Châteauguay rencontre la limite municipale avec Kahnawake• Suivant la limite municipale avec Kahnawake jusqu'à la rue Elmridge• Suivant, mais sans inclure, la rue Elmridge jusqu'à la rue Boul St. Francis• Suivre, sans toutefois l'inclure, le boulevard Saint-François jusqu'à la rue des Érables• Suivant, mais sans inclure, la rue des Érables jusqu'à la piste cyclable• La piste cyclable jusqu'à boul D'Anjou• Traverser le boulevard D'Anjou jusqu'à l'avenue de la Verdure• De l'avenue de la Verdure jusqu'à la rivière Châteauguay• Traverser et suivre la rivière Châteauguay jusqu'au boulevard René-Lévesque (route 132)• Boulevard René-Lévesque jusqu'au boulevard Primeau• Du boulevard Primeau à la rue Principale (<i>les numéros impairs du boulevard Primeau sont desservis par le CPS</i>)• Rue Principale traversant la rivière Châteauguay (au pont Arthur Laberge)• Suivre la rivière des Outaouais jusqu'au point de départ
Franklin	<ul style="list-style-type: none">• À partir d'un point situé à la frontière américaine, juste à l'est du « parc Davignon »• Une ligne imaginaire vers le nord-ouest, excluant le parc Davignon, jusqu'à la rue Parkway• De la rue Parkway, une ligne imaginaire vers le nord jusqu'à l'angle des routes 202 et 202• De la route 202 et du chemin Gowan, une ligne imaginaire vers le nord-est jusqu'au rang des Botreaux et à la montée Rockburn.• Rang des Botreaux et Montée Rockburn, vers le sud-est jusqu'au chemin Erskin et au rang Dumas• À l'est sur le Rang Dumas jusqu'à la route 201• De Rang Dumas et de la route 201, une ligne imaginaire jusqu'à Rang des Savaray et Montée du Rocher• Une ligne imaginaire vers l'est jusqu'au Rang St. Antoine et au Rang St. Louis• Au sud sur Rang St. Louis jusqu'au chemin Lemieux et la route 209• Route 209 Est jusqu'à la route 203 et Rang St. Charles• Limites arrière du terrain sur la route 203, vers le sud jusqu'à la frontière américaine• Continuer vers l'ouest le long de la frontière américaine jusqu'au point de départ• Comprend la municipalité de Franklin, une partie de Hinchinbrooke et une partie de Havelock

Institut Gault	Municipalités de Salaberry-de-Valleyfield, Grande Île et Saint-Timothée
Harmony Zone A	<ul style="list-style-type: none"> • Point de départ - Boulevard Saint-Jean-Baptiste et prolongement « imaginaire » de la rue Laramee • Rue Laramee (toutes les adresses) jusqu'à la rue de Bruxelles (toutes les adresses) • Le prolongement imaginaire de la rue de Bruxelles jusqu'au boulevard Pierre Boursier • Boulevard Pierre-Boursier jusqu'à la limite municipale avec Kahnawake • Limite de Kahnawake jusqu'à la limite municipale de Saint-Isidore • Limite de Saint-Isidore jusqu'à la limite municipale avec Mercier • De la limite de Mercier au boulevard Saint-Jean-Baptiste (Châteauguay) • Du boulevard Saint-Jean-Baptiste au point de départ
Harmonie Zone B	Ensemble du territoire de la municipalité de Mercier
Hemmingford	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de l'intersection du chemin Pie et de la rue Principale à Sainte-Clotilde • Au sud-est, le long de la limite avec la commission scolaire Riverside, pour inclure les municipalités et paroisses de Saint-Patrick-de-Sherrington, Les Jardins de Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle, Hemmingford et une partie de Havelock, jusqu'à la route de Havelock, mais sans l'inclure. • Au nord jusqu'au rang Notre-Dame et au rang Saint-Charles • À l'est, y compris Cowan jusqu'à l'angle de Duncan • Une ligne imaginaire vers l'est jusqu'au rang Saint-Joseph • Une ligne imaginaire vers l'est et le nord jusqu'à l'angle de la Montée du 4^{ème} Rang et de la Montée Hebert • Ligne arrière du terrain de la Montée Hebert jusqu'au 3^{ème} Rang • 3^{ème} Rang et Montée Hebert au nord jusqu'à Rang 2 et la carrière • De Rang 2 et la carrière, une ligne imaginaire vers l'est jusqu'à la montée Pion et la rue Principale • Rue Principale jusqu'au point de départ • Comprend les municipalités de Saint-Patrice-de-Sherrington, Les Jardins de Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle, Hemmingford, une partie de Havelock et une partie de Sainte-Clotilde
Heritage	<ul style="list-style-type: none"> • À partir du fleuve Saint-Laurent et d'une ligne imaginaire jusqu'à l'angle du chemin De La Digue et de la 1^{ère} avenue • De l'angle du chemin de la Digue et de la 1^{ère} avenue, une ligne imaginaire jusqu'à l'angle du chemin de la Bord de l'eau et du chemin Seigneurial • Le côté ouest du chemin Seigneurial (numéros civils impairs) jusqu'à la rivière Châteauguay • En suivant la rivière Châteauguay vers le sud-ouest, en traversant le pont Dewittville • De la rivière Châteauguay, une ligne imaginaire vers le sud-est jusqu'à l'angle du chemin Fairview et de la montée Rockburn • Montée Rockburn (y compris les numéros civils 16 à 1636) jusqu'au Rang des Botreaux • Montée Rockburn et Rang des Botreaux, ligne imaginaire jusqu'à la route 202 • Route 202 sud jusqu'à la route 202 • À partir des routes 202 et 202, une ligne imaginaire vers le sud jusqu'à la rue Parkway • De la rue Parkway, une ligne imaginaire vers le sud jusqu'à la frontière américaine, y compris tout le « parc Davignon » • De la frontière américaine à l'ouest jusqu'à la frontière ontarienne • Suivant le fleuve Saint-Laurent vers le nord jusqu'au point de départ. • Comprend le territoire mohawk d'Akwesasne, Dundee, St. Anicet, Ste. Barbe, Dewittville, Huntingdon, Godmanchester, Elgin et une partie de Hinchinbrook, divisée à Montée Rockburn.

<p>Howick</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À partir du canal Beauharnois, à un point imaginaire situé à mi-chemin du pont Madeleine-Parent. • Suivre le côté sud de l'autoroute 30 vers l'est jusqu'au chemin St. Louis • Chemin St. Louis vers le sud, en suivant la limite arrière du Rang St. Georges jusqu'à l'angle du Chemin du Grand Marais • Chemin du Grand Marais, en suivant la limite municipale de Sainte-Martine jusqu'à l'angle de la rue Lépine et du chemin de la Grande Linge • Chemin de la Grande Ligne le long de la limite municipale pour inclure les municipalités de Sainte-Martine et Saint-Urbain-Premier, devient le chemin Pie jusqu'à l'angle de la rue Principale, Sainte-Clothilde • Ligne arrière des terrains de la rue Principale jusqu'à l'angle de la montée Pion, ligne imaginaire jusqu'à l'angle du 2e rang et de la carrière • Au sud jusqu'à l'angle du 3ième rang et de la montée Hebert • Montée Hebert suivant la limite arrière des terrains jusqu'au 4ième Rang • Une ligne imaginaire vers le sud jusqu'à l'angle de Cowan et Duncan • La limite arrière du terrain de Cowan comprend la municipalité de Saint-Chrysostome, jusqu'à la rue Saint-Charles et Notre-Dame. • Une ligne imaginaire jusqu'au virage à 90 degrés du chemin Lemieux et vers le nord jusqu'au rang St. Louis et au rang St. Antoine • Une ligne imaginaire au nord-ouest jusqu'à l'angle du rang des Savaray et de la montée du Rocher • La montée du Rocher (qui devient la montée Bryson) jusqu'à la rivière de Châteauguay • Suivant la rivière Châteauguay jusqu'au rang du 40 • Ligne arrière du rang du 40 jusqu'à la rue Principale • Une ligne imaginaire partant de la rue Principale, incluant les rues Sainte-Marie, Saint-Joseph et Dupont jusqu'au canal Beauharnois • Le long du canal Beauharnois jusqu'au point de départ. • Comprend les municipalités de Howick, St-Etienne-de-Beauharnois, Ste-Martine, St-Urbain-Premier, une partie de Ste-Clotilde, St-Chrysostome, une partie de Tres-St. Sacrement
<p>Mary Gardner Zone A</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Point de départ - Angle de l'avenue de la Verdure et du boulevard D'Anjou • Boulevard d'Anjou jusqu'au boulevard Saint-Jean-Baptiste • Boulevard Saint-Jean-Baptiste jusqu'au boulevard René-Lévesque • Boulevard René-Lévesque jusqu'au pont des Bourdons (rivière de Châteauguay) • Rivière Châteauguay, nord, jusqu'à l'avenue de la Verdure • Avenue de la Verdure jusqu'au point de départ • Comprend les municipalités de Maple Grove, Beauharnois et Melocheville.
<p>Mary Gardner Zone B</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Point de départ - rue Principale et boul. Primeau • Boul Primeau jusqu'au boul René-Lévesque (<i>numéros civils pairs sur Primeau desservis par MGS</i>) • Boul Rene Levesque jusqu'au pont des Bourdon (rivière de Châteauguay) • Rivière Châteauguay, vers le sud jusqu'à la limite municipale avec Sainte-Martine • Limite avec Sainte-Martine jusqu'à la limite municipale avec la ville de Léry • Limite avec Ville de Léry jusqu'à rue Principale • Rue Principale jusqu'au point de départ • Comprend les municipalités de Maple Grove, Beauharnois et Melocheville, ainsi qu'une partie de la ville de Léry (au sud-ouest de l'intersection de l'autoroute 30 et du boulevard de Léry)
<p>Ormstown</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À partir du point où le fleuve Saint-Laurent rencontre le canal de Beauharnois • Suivant le canal de Beauharnois jusqu'à la limite arrière de la rue Dupont jusqu'à la rue St. Joseph • Ligne arrière des terrains de la rue Saint-Joseph jusqu'à la rue Sainte-Marie • Une ligne imaginaire vers le sud jusqu'à la rue Principale et la rue Saint-Thomas. • Lignes arrière des terrains de la rue Saint-Thomas jusqu'au Rang du 40 (Quarante) • Toutes les adresses municipales sur le Rang du 40 jusqu'à la rivière de Châteauguay • Une ligne imaginaire allant de la rivière Châteauguay à la montée Bryson, qui devient la montée du Rocher • De la Montée du Rocher jusqu'à la fin (Rang du Savaray) • Limite arrière des terrains du Rang du Savaray • Une ligne imaginaire vers le nord, traversant le chemin Demers (entre les numéros civils 2501 et 2503) jusqu'à la route 201

	<ul style="list-style-type: none">• Route 201 jusqu'au rang Dumas• Ligne arrière du rang Dumas jusqu'au chemin Erskin, ligne imaginaire jusqu'au rang des Botreaux et à la montée Rockburn• Montée Rockburn Nord (comprend les numéros civils 17 à 1635) jusqu'à la rivière Châteauguay• Rivière Châteauguay à l'est, à l'intersection avec le chemin Seigneurial nord (comprend tous les numéros civils pairs) jusqu'au fleuve Saint-Laurent, puis retour au point de départ.• Comprend Saint-Stanislas-de-Koska, Saint-Louis-de-Gonzague, Ormstown, une partie de Hinchinbrooke, une partie de Très-Saints-Sacrement
St. Willibrord Zone A	<ul style="list-style-type: none">• Point de départ - Limite municipale avec Kahnawake et rue Elmridge• Cette limite à la rue de Bruxelles• Boul Pierre Boursier jusqu'au prolongement imaginaire de la rue de Bruxelles• Suivant mais n'incluant pas la rue de Bruxelles et la rue Laramee• Extension imaginaire de la rue Laramee jusqu'au boulevard Saint-Jean-Baptiste• Boulevard Saint-Jean-Baptiste au nord jusqu'au boulevard d'Anjou• Boulevard d'Anjou jusqu'à la piste cyclable (derrière le boulevard Maple)• Piste cyclable jusqu'à la rue des Érables. Comprend toutes les adresses sur la rue des Érables.• De la rue des Érables jusqu'au boulevard Saint-François, y compris toutes les adresses situées sur le boulevard Saint-François jusqu'à la rue Elmridge• De la rue Elmridge au point de départ. Comprend toutes les adresses de la rue Elmridge
St. Willibrord Zone B	Tout Kahnawake
St. Willibrord Zone C	<ul style="list-style-type: none">• À partir de la rivière Châteauguay à la rue Principale• De la rue Principale jusqu'à la limite municipale avec la ville de Léry• Limite municipale de la Ville de Léry jusqu'au boulevard d'Youville• Du boulevard d'Youville jusqu'à la rue Notre-Dame Nord, en suivant le lac Saint-Louis jusqu'à la rivière Châteauguay• Suivant la rivière des Outaouais jusqu'au point de départ• Comprend une section de la Ville de Léry au nord-est de l'intersection de l'autoroute 30 et du boulevard de Léry

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Comité exécutif

Le président a rendu compte de la séance du Comité exécutif du 11 février 2025, au cours de laquelle les sujets suivants ont été abordés : mises à jour sur les projets de loi 37, 96, 40, 23 et 21 ; mise à jour de l'ACSAQ ; changement majeur d'école ; capsules informatiques ; mise à jour sur le processus d'affectations aux comités pour 2025-2026.

Structure administrative 2025-2026 suivi

Le directeur général a informé le Conseil qu'aucune nouvelle n'avait été reçue concernant notre demande de dérogation dans le cadre du gel actuel d'embauches.

Rapport du directeur général

Le directeur général a présenté son rapport, qui sera disponible dans le dossier de gouvernance. Les sujets suivants ont été abordés : politiques ouvertes à la révision ; groupe de travail sur la prévention de l'intimidation et de la violence ; capsules sur la sécurité de l'information ; informations et mises à jour générales ; événement de collecte de fonds *NFSB is on Track* ; Mois de l'histoire des Noirs à l'école primaire Howick ; Mini Trades in Motion ; campagne sur la sécurité dans les autobus scolaires ; Semaine d'appréciation du personnel 2025 ; décision d'une administratrice ; nouvel espace d'apprentissage à Harmony ; *BlazePods* à CPS ; excellence en Santé, assistance et soins infirmiers ; et la subvention NFL Canada Forward Pass reçue par l'école secondaire Howard S. Billings.

Résolution #CC25-03-11-002

Calendrier de formation générale des adultes 2025-2026

Attendu que les négociations avec l'Association des enseignants de Châteauguay Valley concernant l'établissement du calendrier scolaire 2025-2026 pour le secteur de formation générale des adultes ont été conclues ; et attendu que le calendrier proposé pour 2025-2026 prévoit deux cents (200) jours ouvrables pour les enseignants, entre le 1er juillet 2025 et le 30 juin 2026 ; et attendu que le calendrier proposé prévoit une pause hivernale du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement ; et attendu que le calendrier proposé prévoit une pause de mars du 2 mars au 6 mars 2026 inclusivement pour le secteur de formation des adultes ;

Résolution #CC25-03-11-002 – Calendrier de formation générale des adultes 2025-2026 – suite

Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des services éducatifs, le commissaire K. Bernard a proposé que le Conseil des commissaires approuve le calendrier scolaire 2025-2026 pour le secteur de formation générale des adultes, tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC25-03-11-003

Calendrier de la formation professionnelle 2025-2026

Attendu que les négociations avec l'Association des enseignants de Chateauguay Valley concernant l'établissement du calendrier scolaire 2025-2026 pour le secteur de la formation professionnelle ont été conclues ; et attendu que le calendrier proposé pour 2025-2026 prévoit deux cents (200) jours ouvrables pour les enseignants, entre le 1er juillet 2025 et le 30 juin 2026 ; et attendu que le calendrier proposé prévoit une pause hivernale du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement ;

Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des services éducatifs, le commissaire K. Bernard a proposé que le Conseil des commissaires approuve le calendrier scolaire 2025-2026 pour le secteur de formation professionnelle, tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC25-03-11-004

Contrats Berline – Année scolaire 2024-2025

Attendu que, lors de sa séance du 18 février 2025, le Comité consultatif de transport des élèves a examiné les besoins supplémentaires en matière de transport scolaire pour la Commission scolaire New Frontiers pour l'année scolaire 2024-2025 ; et attendu que, lors de sa séance du 18 février 2025, le Comité permanent des services éducatifs a examiné les besoins supplémentaires en matière de transport scolaire ; et attendu qu'il est avantageux de fournir ces services pour répondre aux besoins de nos élèves ;

Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des services éducatifs et avec le soutien du Comité consultatif de transport des élèves, le commissaire K. Bernard a proposé que la Commission scolaire New Frontiers signe des contrats pour les services supplémentaires pour le reste de l'année scolaire 2024-2025 ; et que les itinéraires de bus suivants soient contractés sur une base annuelle à compter du 29 août 2024, afin de fournir des services de transport scolaire pour l'année scolaire 2024-2025 :

Berlines – Contrat annuel de 4 ans				
Entrepreneur	# de véhicule	Type de véhicule	Zone desservie	Prix hors taxes
TransCo	402	Berline	OES/CVR	56 958,75
	404	Berline	Peter Hall	57 260,70
	405	Berline	Peter Hall	68 130,90

Berlines – Contrat annuel de 3 ans				
Entrepreneur	# de véhicule	Type de véhicule	Zone desservie	Prix hors taxes
Transbus	406	Berline	Peter Hall	50 000,00

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC25-03-11-005

Calendrier scolaire 2025-2026 – Secteur des jeunes

Attendu que la consultation sur l'établissement du calendrier scolaire 2025-2026 pour le secteur des jeunes est terminée ; et attendu que les négociations avec l'Association des enseignants de Chateauguay Valley sont terminées ; et attendu que le calendrier proposé prévoit deux cents (200) jours ouvrables pour les enseignants, à compter du 25 août 2025 et jusqu'au 30 juin 2026 ; et attendu que le calendrier proposé prévoit une pause hivernale du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement ; et attendu que le calendrier proposé prévoit une pause de mars du 2 mars au 6 mars 2026 inclusivement ; et attendu que le calendrier proposé prévoit une journée pédagogique non ouvrable pour les enseignants le 15 mai 2026 ;

Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des ressources humaines, la commissaire B. Ednie a proposé que le Conseil des commissaires approuve le calendrier scolaire 2025-2026 pour le secteur des jeunes, tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC25-03-11-006

Licences Microsoft – Autorisation de renouvellement pour 2025-2026

Attendu que la Commission scolaire New Frontiers (CSNF) utilise la suite logicielle Microsoft (Word, Excel, Teams, Outlook, etc.), qui est un logiciel qui répond aux besoins de l'éducation publique au Québec en ce qui concerne les exigences du ministère de l'Éducation en matière de sécurité de l'information ; et attendu que ces besoins sont actuellement satisfaits par la licence Microsoft A5 ; et attendu que les licences sont disponibles auprès du fournisseur provincial Softchoice tel que sélectionné par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) ; et attendu que le coût de la licence logicielle est de 134,78 \$ + taxes par utilisateur ; et attendu que l'estimation pour la CSNF est de 200 000 \$ plus les taxes applicables pour l'année scolaire 2025-2026 ; et attendu que ce montant dépasse l'autorité du directeur général telle que prévue à la politique DJ « Achats et approvisionnement » ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par le commissaire P. Stuckey que le Conseil des commissaires autorise le renouvellement des licences Microsoft A5 pour la fourniture de logiciels opérationnels et de gestion essentiels pour l'année scolaire 2025-2026, au coût estimatif de 200 000 \$ plus les taxes applicables ; et que le directeur général, ou en son absence, la directrice générale adjointe, soit délégué à signer et à donner effet à ce contrat.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Rapports des comités permanents pour les séances du 18 février 2025

Services éducatifs : La directrice des services éducatifs, J. Malowany, a rendu compte des points suivants discutés lors de la séance : plans de lutte contre le harcèlement et la violence ; projet de Pensée critique ; élaboration de micro-cours pour les élèves de secondaire 1 et 2 de HSB avec Vanessa Gold ; et subvention PC.

Ressources humaines : La présidente, la commissaire B. Ednie, a rendu compte des points suivants discutés lors de la séance : politiques en cours de révision ; présentation de Telus Santé ; présentation de la convention collective ; et diverses mises à jour sur la dotation en personnel.

Opérations : Le président, le commissaire P. Stuckey, a rendu compte des points suivants discutés lors de la séance : mise à jour des politiques ; présentation du STI ; prévisions financières pour janvier ; rampe du gymnase CVR ; et projets St Willibrord et MGS.

Rapport du Comité des parents

La présidente, la commissaire J. Largan, a rendu compte de la séance du 13 février 2025. Les sujets abordés ont été les suivants : consultations sur les politiques, calendrier scolaire, nouveau système de paiement pour les frais de garderie et de repas, capsule pour les parents concernant l'aide aux devoirs et la sécurité sur internet, lutte contre le harcèlement et la violence, et le ThoughtExchange.

Rapport du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

La séance a été reportée au 13 mars 2025.

Comité consultatif de transport des élèves

Le commissaire P. Stuckey a présenté le rapport de la séance du 18 février 2025, qui s'est tenue sur Teams. Les sujets abordés comprenaient : les contrats Berline, la Semaine de la sécurité des autobus scolaires et les récentes interruptions de service, que le département des transports s'efforce de résoudre avec les transporteurs.

Liaison Châteauguay

Le vice-président R. Ledoux a fait rapport sur la séance du 17 janvier 2025, qui s'est tenue en personne. Les sujets abordés ont été les suivants : les priorités pour l'année scolaire, les inégalités dans le partenariat avec la ville et l'opportunité d'annuler l'accord.

Liaison Howick/Très Saint-Sacrement

Le commissaire P. Stuckey a rendu compte de la séance du 2 décembre 2024, qui s'est tenue sur Teams. Les sujets abordés ont été les suivants : utilisation de l'école primaire Howick comme refuge d'urgence, problèmes de drainage, demande d'un brigadier à Rang 3 et Lambton en raison de la circulation dense à cet endroit.

Nouvelles affaires

Il n'y avait aucun nouveau point à discuter.

Liste des dépenses

Les commissaires ont reçu la liste des dépenses pour le mois de février 2025 :

Chèque	Date	Payé à	Montant
243134	2025-02-04	WORKLAND	10 803,05
243227	2025-02-13	WORLD'S FINEST CHOCOLATE CANADA COMPANY	10 210,52
243243	2025-02-13	AVOCATS LE CORRE & ASSOCIES, S.E.N.C.R.L. (LES)	10 892,16
243260	2025-02-13	CONSTRUCTION J.P.ROY INC	22 402,56
243261	2025-02-13	CONSTRUCTIONS B. MARTEL INC.	178 874,98
243264	2025-02-13	CSSDGS	11 772,08
243278	2025-02-13	INSO - MONTREAL	10 816,85
243281	2025-02-13	KILDAIR SERVICE LTEE	15 323,49
243285	2025-02-13	LES ENTREPRISES MCCLINTOCK	21 653,62
243304	2025-02-13	PIERRE DIGNARD, ARCHITECTE 9361-1945 QUEBEC INC	12 520,49
243305	2025-02-13	PLOMBERIE NOEL FREDETTE INC	60 419,57
243317	2025-02-13	SECURITE QUENNEVILLE INC.	10 492,05
243318	2025-02-13	SOFTCHOICE LP	11 585,55
243320	2025-02-13	SUMMIT SCHOOL	59 438,40
243345	2025-02-20	DELL COMPUTER CORPORATION	18 315,51
243446	2025-02-27	INSO - MONTREAL	12 210,35
243448	2025-02-27	J. DAGENAI ARCHITECTE	44 620,36
243450	2025-02-27	LES ENTREPRISES MCCLINTOCK	21 653,62
243460	2025-02-27	PAVAGES ULTRA INC.(LES)	39 718,11
243477	2025-02-27	SOFTCHOICE LP	13 222,13
243508	2025-02-27	ROMCOBAT BATIMENTS INC	68 829,47
243516	2025-02-27	HYDRO QUEBEC	59 483,48
243520	2025-02-27	HYDRO QUEBEC	12 277,36
243521	2025-02-27	HYDRO QUEBEC	10 403,24
243526	2025-02-27	HYDRO QUEBEC	15 057,51
243530	2025-02-27	GAZ METRO	26 651,85
243534	2025-02-27	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	15 259,35

Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

Affaires inachevées / Affaires en suspens / Ordre général

Il n'y a pas de questions en suspens ou de questions à débattre.

Deuxième période de questions publiques

Aucune question n'a été posée par les membres du public.

Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h32 sur proposition de la commissaire L. Chouinard.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

John Ryan
Président

Joyce Donohue
Secrétaire générale